







APPEL À CANDIDATURE POUR PARTICIPER A LA SESSION DE FORMATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE SUR LE « BUDGET PARTICIPATIF »

Du 19 février au 02 mars 2018 à ALGA Ouagadougou 01 BP 143 Ouagadougou 01 – BURKINA FASO

Référence : 02/2018/CGLU-Afrique/ALGA

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le budget participatif apparaît de plus en plus comme une innovation des pratiques d'administration des collectivités territoriales apte à promouvoir les principes de bonne gouvernance locale. Elle peut rendre les dépenses des collectivités territoriales plus transparentes et stimuler la participation des citoyens à la prise de décisions relatives aux ressources publiques et leur mobilisation. Elle peut aussi améliorer les recettes fiscales des collectivités territoriales et réorienter les investissements vers les infrastructures de base en faveur des quartiers défavorisés. Elle contribue enfin au renforcement des réseaux sociaux et aide à aplanir les divergences entre élus et les différentes composantes de la société civile.

Parce qu'il élargit la base de la participation des citoyens à l'affectation des ressources publiques, le budget participatif concourt à l'avènement de collectivités territoriales socialement mieux intégrées, en permettant aux catégories sociales traditionnellement marginalisées de rompre le cycle de l'exclusion.

En Afrique, le budget participatif attire depuis le début des années 2000, de plus en plus l'attention des gouvernements nationaux et locaux, de la société civile et des organismes de développement international.

Pour les collectivités territoriales africaines le processus du budget participatif constitue un puissant levier contribuant à la mise en œuvre de nouveaux agendas mondiaux, notamment les objectifs du développement durable en particulier l'ODD 11 «Faire en sorte que les villes et les établissements

humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables» et l'ODD 16 «Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes», le nouvel agenda urbain et l'agenda du climat.

Il permet également aux citoyens de mieux se faire entendre dans l'élaboration des budgets et la gestion des ressources et services publics. Le budget participatif est reconnu non seulement comme un moyen pour une meilleure efficacité budgétaire, mais également une solution pour orienter les ressources publiques vers les plus pauvres et assurer ainsi une meilleure justice fiscale, une inclusion sociale, économique et l'approfondissement des processus de décentralisation et la responsabilisation des gouvernants vis-à-vis des citoyens.

Le collège du BP s'inscrit dans le cadre de l'offre de formation continue de courte durée de ALGA et donne l'opportunité aux participants d'acquérir des compétences en matière de BP, de démultiplier leur expertise, de partager leurs expériences. Elle est organisée par l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) dans le cadre d'un partenariat entre Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), Enda ECOPOP et l'Observatoire International de la Démocratie Participative en Afrique (OIDP Afrique).

II- OBJECTIFS

L'objectif de cette session de formation est de créer un pool de compétences africaines francophones apte à accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs budgets selon une approche de gouvernance centré sur les besoins des citoyens et une éthique de gestion transparente.

De manière spécifique, il s'agira de **former** une trentaine de conseillers et facilitateurs africains francophones, aux concepts, principes, et méthodes du Budget Participatif et les **accompagner à élaborer** un plan d'action de réinvestissement des connaissances acquises, dans leur pays respectif.

IV- CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation des conseillers et facilitateurs du BP se décline en six (6) modules et une vingtaine de séquences :

Module 1 : Décentralisation et gouvernance locale

- 1. Décentralisation et contexte des CT
- 2. Finances publiques et fiscalité des CT

Module 2: Introduction au Budget Participatif

- 3. Définition du BP
- 4. Historique, évolution et panorama du BP
- 5. Dimensions et conditions du BP
- 6. Principes du BP
- 7. Approches, méthodes et étapes d'élaboration et de mise en œuvre du BP
- 8. Etude de cas et expériences
- 9. Acquis et défis des approches de BP

Module 3: Introduction à la facilitation des approches du BP

- 10. Méthodes de discussion ciblées
- 11. Médiation institutionnelle et sociale
- 12. Méthode de consensus et de vote des ateliers communautaires
- 13. Méthode de planification participative
- 14. Valeurs, attitudes, comportements et éthique du facilitateur du BP
- 15. Plaidoyer et stratégie d'influence
- 16. Elaboration des supports du facilitateur

Module 4: Travaux pratiques

- 17. Organisation des groupes de travail
- 18. Restitution des travaux de groupe
- 19. Mise en situation et ateliers pilotes

Module 5 : Certification, évaluation et suivi-post formation

- 20. Elaboration de plans d'actions
- 21. Réseautage

V-APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DUREE

Le Cursus de Formation des facilitateurs du Collège du BP de ALGA alterne les phases d'apports théoriques avec des exercices pratiques, les travaux de groupes et la mise en situation.

Contenus théoriques: les exposés portant sur différents aspects du thème seront faits par des experts africains ou internationaux reconnus dans leurs domaines de compétence et portant notamment sur la compréhension du BP dans ses principes et conditions de mise en œuvre, les étapes, méthodes, outils du BP, les techniques d'animation des ateliers participatifs et de facilitation du processus.

Travaux pratiques et mise en situation : Ces contenus théoriques sont suivis de débats et complétés par des travaux pratiques afin de permettre aux participants d'avoir une meilleure maitrise des méthodes et outils de mise en œuvre du BP. Ainsi les participants organisés en groupes seront amenés à concevoir les fiches techniques d'animation ou de suivi du processus de budgétisation participative et à les dérouler au cours des ateliers pilotes.

Elaboration des plans d'actions : les différents exposés et présentations en plénières aussi bien que des travaux de groupe permettront aux participants d'arrêter un ensemble concret de mesures pour une meilleure promotion et une mise en œuvre efficace du BP, offrant de ce fait l'occasion à chaque participant ainsi outillé d'envisager les solutions adaptées à son propre contexte.

Le collège du BP se deroule en douze (12) jours de formation en résidentiel pour acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires.

VI- PUBLIC CIBLE

Le collège du BP est ouvert au public francophone et cible une trentaine de participants sélectionnés parmi :

- ➡ les élus, conseillers et agents des collectivités territoriales qui souhaitent améliorer leurs connaissances et renforcer leurs aptitudes à mettre en œuvre le budget participatif dans leur collectivité territoriale,
- ♣ les Responsables des institutions intervenant dans les collectivités territoriales africaines,
- ↓ les Responsables des Départements Ministériels en charge de la décentralisation, Gouvernance et du développement local,
- les Responsables de formation des ONGs, programmes et projets,
- les pratiquants de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local et autres acteurs de la société civile.

V- PREREQUIS ET CANDIDATURE

Les candidats désirant participer au collège du BP doivent :

- être titulaire d'un diplôme au moins égal au bac et/ou justifier d'au moins 3 ans d'expériences de travail pertinent;
- présenter une lettre de recommandation d'une commune, du service ou de son organisation ;
- fournir un CV détaillé accompagné de la fiche d'inscription en pièce jointe ;
- rédiger une lettre de motivation adressée à ALGA;
- fournir une attestation de financement de la formation ;

Les dossiers de candidature devront être envoyés par courrier électronique au plus tard **le 31 janvier 2018** aux adresses emails suivantes : justws@hotmail.com, kpielephilo@yahoo.fr, nzarrouk@uclga.org, Lramilijaona@uclga.org, wboumaaz@uclga.org, lkamate@uclga.org

VI- DATE ET LIEU DE LA FORMATION

La session internationale se tiendra du 19 février au 02 mars 2018, au Siège de ALGA – Ouagadougou, 01 BP 143 Ouagadougou 01, Ouagadougou, Burkina Faso.

VII- SUPPORTS PEDAGOGIQUES

ALGA prévoit de mettre à la disposition des participants un manuel de formation sur le Budget Participatif. Le **manuel de formation** se présente en deux volumes (Volume1 : aspects théoriques et conceptuels du Budget Participatif et Volume 2 : méthodologies et approches de mise en œuvre du BP). Il fournit également le **Guide de facilitation** des approches participatives et l'ensemble des outils indispensables à la pratique du BP. Le manuel de formation sera enrichi par d'autres matériaux comme : les boîtes à images sur le BP, les BD sur le BP en supports numériques. Cette documentation supplémentaire sera incluse dans une clé USB constituant la valise pédagogique du facilitateur du BP qui sera remise à chaque participant.

VIII- DIPLOME DELIVRE

Au terme de la formation, les participants recevront un certificat d'Aptitude à la Facilitation des processus BP. Pour recevoir ce certificat, l'assiduité est de rigueur. Un suivi post-formation sera assuré par l'équipe pédagogique de ALGA.

IX- PRISE EN CHARGE

Les participants devront prendre en charge leur frais de déplacement (transport aérien international et déplacement). Les coûts de participation à la formation sont évalués à **deux mille cinq cent euros (2500€)** couvrant les frais d'inscription individuelle, la documentation complète ainsi que toute la logistique associée à la formation (Frais d'hébergement, frais de restauration incluant pausecafé, déjeuner et dîner ainsi que le transport local journalier aller-retour de l'hôtel au lieu de formation).

X- RENSEIGNEMENTS:

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

ALGA / MAROC	ALGA / OUAGADOUGOU
Mme Lova RAMILIJAONA, Chef du Pôle Ingénierie de	M. Wahir Justin SOME, Directeur de ALGA-
Formation et Affaires Académiques ALGA	Ouagadougou: justws@hotmail.com
<u>Lramilijaona@uclga.org</u>	Tél : 00 226 70 25 19 19
Mlle Wafae BOUMAAZ, Chargée d'Etudes et Assistante	Mme Philomène KONATE DABIRE, Assistante Comptable
de la Directrice de ALGA :	et Logistique de ALGA Ouagadougou :
wboumaaz@uclga.org	kpielephilo@yahoo.fr, tél: 00226 70 26 67 03 ou au
	00226 25 30 25 67
Dr Ismael KAMATE: Chef du Pôle Observatoire des	
Ressources Humaines ALGA: Ikamate@uclga.org	

FICHE D'INSCRIPTION

Civilité : Mlle Mme M.	
Nom:	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Nationalité :	
Diplôme le plus élevé :	
Institution/Collectivité/ Organisation :	
Nombre d'année d'expérience au sein de l'Institution/ Organisation :	
Fonction:	
Adresse:	
Tél: Fax:	
Email:	
Qui prend en charge les frais de votre participation à la formation ?	
Montant des frais exigés par participant(e) : 2500 euro	
Modalités de paiement :	
Chèque : Virement : Espèces : C	
Délai de paiement : 2 semaines avant la formation NB : Veuillez noter que le non-paiement de ces frais de formation vous exclut de la liste des participant (e)s	
Date : Signature :	